#### Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 16606

#### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d"information"))
Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine Droit Economie Gestion Mention Gestion des ressources humaines Spécialité
Assistant RH: Evaluations et développement psychologique des ressources humaines

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Pierre Mendès France Grenoble II	Président de l'Université Pierre-Mendès-France,
(UPMF), Ministère chargé de	Recteur de l'Académie de Grenoble, Chancelier des
l'enseignement supérieur	Universités

## Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s): Code(s) NSF:

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

#### Formacode(s):

## Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

#### Le titulaire du diplôme peut exercer les activités suivantes :

- -Participer aux principaux processus de GRH (recrutement, plan de formation, communication interne, représentant du personnel);
- -Rechercher efficacement les informations réglementaires françaises et européennes du travail pour répondre aux principaux problèmes juridiques et sociaux ;
  - -Accompagner les responsables de secteur dans la gestion de leurs ressources humaines.

#### Le titulaire du diplôme est capable de :

- -Identifier les missions et fonctions mises en œuvre ou à mettre en œuvre dans l'entreprise ou un de ses secteurs ;
- -Identifier les compétences professionnelles nécessaires à la conduite de missions ou fonctions à assurer dans l'entreprise ou un de ses secteurs, en s'appuyant sur l'expertise des acteurs concernés ;
  - -Accompagner les responsables dans la mise en œuvre des différents entretiens ou enquêtes ;
  - -Préparer un plan de formation pour validation ;
  - -Vérifier la réalisation et évaluer les résultats des actions de formation ;
  - -Préparer et diffuser une information sur un sujet concernant les ressources humaines
  - -Mettre en place un dispositif d'identification des évolutions législatives, réglementaires et conventionnelles applicables à l'entreprise

# Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans toute organisation de travail de statut public ou privé (association, hôpital, entreprise, PME/PMI, etc.)

Le titulaire du diplôme peut exercer l'emploi d'assistant Ressources humaines en PME/PMI ou dans une grande entreprise. Les métiers visés étant plutôt centrés sur le recrutement / la gestion de la formation / la gestion des aspects psychologiques du travail et moins la paie pure.

## Codes des fiches ROME les plus proches :

M1501: Assistanat en ressources humaines

M1502 : Développement des ressources humaines

M1503: Management des ressources humaines

## Réglementation d'activités :

## Modalités d'accès à cette certification

# Descriptif des composantes de la certification :

La formation comporte 440 heures d'enseignement sur 55 jours en alternance à raison de 3 jours d'enseignement par quinzaine.

## UE 1 - Gestion des compétences et pilotage psychologique des ressources humaines (136h - 15 Crédits)

- -Comprendre et replacer les politiques RH et le pilotage psychologique dans la stratégie générale des entreprises et des organisations ;
- -Apprendre la déclinaison et la formalisation des compétences professionnelles clés;
- -Apprendre à formaliser des données relatives à la gestion: savoir rassembler les informations nécessaires aux tableaux de bord de la fonction en les situant par rapports aux objectifs et aux enjeux de la fonction RH;
  - -Comprendre et mettre en place la GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et compétences)
- -Comprendre le montage d'un plan de formation et apprendre à participer aux processus d'élaboration et de suivi du plan de formation; savoir en assurer la gestion ;
- -Comprendre le fonctionnement du marché du travail en France et en Europe, les politiques publiques d'insertion, d'employabilité, les dispositifs d'aides à l'emploi;
- -Comprendre les problèmes de risques psychosociaux dans le monde professionnel notamment ceux de la discrimination et du harcèlement au travail

## UE 2 - Législation du travail (136h - 15 Crédits)

- -Connaître les principes de la réglementation sur le travail ;
- -Comprendre et savoir traiter les aspects réglementaires liés à la gestion des ressources humaines et à la formation professionnelle ;

- -Connaître la législation et les dispositifs relatifs à la gestion des risques psycho-sociaux.
- -Savoir traiter les relations avec les instances représentatives du personnel

#### UE 3 - Environnement de la fonction Ressources Humaines, communication et méthodes (144h - 15 Crédits)

- -Comprendre les caractéristiques psychologiques de la motivation du personnel et apprendre à conseiller son dirigeant ;
- -Comprendre les éléments clés de la fonction hiérarchique: exercice du pouvoir et leadership de l'encadrement: l'apport de la psychologie du travail ;
- -Acquérir des méthodologies ad hoc (savoir réaliser une enquête interne en s'appuyant sur les méthodes de l'enquête psychosociale, mener un entretien, gérer un projet, résoudre des problèmes, etc...);
- -Comprendre et pouvoir participer aux grandes orientations de l'entreprise en matière de politique politique sociale, normes et politiques de sécurité, de qualité et d'environnement ;
  - -Comprendre l'importance de la dimension psychologique dans l'engagement de la direction et de l'encadrement
- -Apprendre à animer une réunion de travail ou d'information; participer à la conduite d'une réunion; savoir faire un exposé, rédiger un compte-rendu, travailler en groupe;
- -Accompagner les politiques en matière de prévention et réduction des risques professionnels (formation et prévention, campagne de sensibilisation, élaboration de messages persuasifs, etc...);
  - -Pratiquer une langue étrangère usuelle (anglais) ;
  - -Maîtriser les systèmes d'information appliqués à la gestion des ressources humaines

#### UE 4 - Mémoire (24h de suivi - 10 Crédits)

- -Savoir rendre compte de la réalisation des missions Rh dans l'entreprise, notamment de l'importance du pilotage psychologique des RH;
- -Savoir prendre du recuel sur sa pratique professionnelle à partir d'une synthèse du travail réalisé dans l'entreprise
- -Accompagner le DRH dans la réalisation de toute étude nécessaire à une prise de décision ou à l'initiation d'un changement.

#### **UE 5 - Projet tuteuré et stage (5 Crédits)**

-Réalisation de mission RH en lien avec les objectifs professionnels du diplôme et de la qualification CQPM (certification de qualification paritaire de la métallurgie)

Evaluation à 100% en contrôle continu pour les UE1, UE2 et UE3 et Evaluation Terminale du Mémoire et du stage par un jury mixte universitaire / professionnel pour les UE4 et UE5.

#### Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève	Χ		Jury Upmf (33%) / Afpi 38 et Tuteurs
ou d'étudiant			d'entreprise (66%)
En contrat d'apprentissage		Χ	
Après un parcours de formation continue		Χ	
En contrat de professionnalisation	Х		Jury Upmf (33%) / Afpi 38 et Tuteurs
·			d'entreprise (66%)
Par candidature individuelle	Х		Jury Upmf (33%) / Afpi 38 et Tuteurs
			d'entreprise (66%)
Par expérience dispositif VAE	Х		Jury Upmf (33%) / Afpi 38 et Tuteurs
			d'entreprise (66%)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		Х
Accessible en Polynésie Française		Х

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence :	
Partenariat avec AFPI 38 pour un CQPM Métallurgie MQ 2007 10	
89 0264	

## Base légale

## Référence du décret général :

## Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999

Arrêté du 22 juin 2011 relatif aux habilitations de l'Université Grenoble 2 à délivrer les diplômes nationaux [20110188]

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

## Références autres :

# Pour plus d'informations

# Statistiques:

# Autres sources d'information :

## Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Auvergne Rhône-Alpes - Isère ( 38) [Grenoble]

Université Pierre-Mendès-France

151, rue des Universités

38040 Grenoble cedex 9

# Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Pierre-Mendès-France

UFR SHS

1251, avenue Centrale - Domaine Universitaire

38400 Saint Martin d'Hères

Historique de la certification :